

Québec, le 24 mai 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

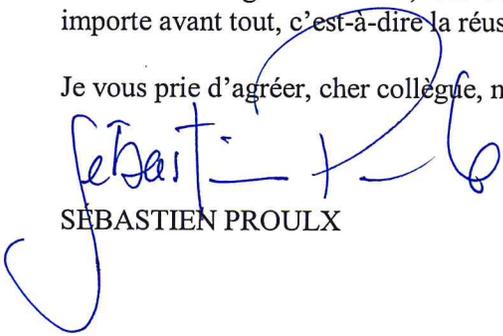
Cher collègue,

Le 21 avril 2016, le député de Borduas déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 62 personnes demandant au gouvernement du Québec de transformer les commissions scolaires en centres de services dédiés aux écoles qui offriraient des services selon les besoins des élèves, de transférer les budgets des commissions scolaires directement aux écoles et de donner la responsabilité des infrastructures scolaires aux municipalités régionales de comté.

Au cours des prochains mois, le gouvernement entend faire de la réussite éducative une priorité. À cet effet, le budget 2016-2017 mettait de l'avant plusieurs mesures d'investissement réunies dans un plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur. Un projet de loi sera par ailleurs présenté à l'Assemblée nationale prochainement afin de donner suite à certains éléments porteurs du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire. Les mesures qui seront proposées audit projet de loi viseront notamment à renforcer le rôle des parents et des directions d'établissement dans la gouvernance des commissions scolaires.

De plus, des consultations seront lancées en vue de produire une première politique gouvernementale sur la réussite éducative. Toutes ces actions permettraient de concentrer les efforts du gouvernement, des réseaux scolaires et de la communauté sur ce qui importe avant tout, c'est-à-dire la réussite de tous les enfants du Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.


SÉBASTIEN PROULX